

**Compte rendu du conseil départemental de formation du 24 juin 2016**  
**Les interventions du SNUipp/FSU**

**1. Plan départemental de formation.**

**IA :**

Il s'agit du volet départemental du plan de formation, sommes dans une logique académique et nationale notamment pour les priorités fixées.

**SNUipp/FSU : La circulaire nationale de rentrée évoque systématiquement la formation continue. Sauf qu'elle est absente de la vie professionnelle de nos collègues. Et plus particulièrement concernant la mise en place des nouveaux programmes qu'il s'agisse de la maternelle ou des cycles 2 et 3.**

**Le SNUipp/FSU continue de demander l'envoi d'une version papier des nouveaux programmes, c'est une première... Dans quel métier, autre que celui d'enseignant-es, demande-t-on aux personnels d'appliquer de nouveaux programmes / de nouveaux outils professionnels sans formation ? Cela participe au manque d'attractivité de notre métier.**

**IEN-Adjoint :**

- Moyens en termes de remplacement **sont de** 19,5 ETP de brigades en plus pour les nouvelles décharges pour les petites écoles (2-3 classes).
- Il y a des formations statutaires pour les directeurs (avant et après la mise en poste) : 6 semaines en totalité.
- Les directeurs intérimaires vont suivre une formation.

**SNUipp/FSU : Actons cela positivement du côté du SNUipp.**

- Doter chaque secteur REP+ d'un formateur référent.
- Ne pas planifier deux formations en même temps pour garder de la souplesse.
- Il doit y avoir un calendrier annuel des décharges des petites écoles avec une stabilité dans les personnes qui feront les remplacements sur ces écoles.

**SNUipp/FSU : Actons cela positivement du côté du SNUipp.**

- Pour les directeurs-trices des petites écoles qui n'auraient pas encore pu recevoir l'entièreté de la décharge qui leur est due. L'administration départementale va faire le maximum en cette fin d'année, sinon il y auront droit l'année prochaine.

**SNUipp/FSU - Animation pédagogiques : sur les formations en circonscription, nous demandons à ce que les textes soient respectées et qu'un calendrier annuel soit établi, en concertation avec les équipes, très tôt dans l'année pour éviter que les délais d'information de ces animations pédagogiques trop tardif et que l'on arrive pas à des situations ubuesques où les collègues reçoivent l'invitation mercredi matin pour le vendredi après-midi. Ce n'est pas acceptable.**

**IEN-A : partage cette demande d'un calendrier annuel des animations pédagogiques.**

De plus, une formation doit être organisée dès la rentrée prochaine pour les collègues qui sont affectés à TP sur un poste ASH.

**SNUipp/FSU : Actons cela favorablement.**

**IEN-A : Cette année, 10% des temps de formation continue se sont fait sur public volontaire et 90% sur public désigné.**

**SNUipp/FSU : Remarque sur l'augmentation de ce type de formations « à public désigné ». Cela interroge beaucoup nos collègues. Il est toujours plus constructif dans l'acte de formation que cela se passe sur demande et non par obligation.**

De plus, des collègues se projettent parfois sur un niveau différent d'une année à l'autre et ont besoin de formation, il ne faut pas les mettre de côté.

Demande de communication de la liste des circonscriptions qui appartiennent aux trois ZAF de notre département :

**IEN-A :**

OUEST : GRANDVILLIERS, NORD, SUD, AUNEUIL, MERU, MATENELLE

CENTRE : ST JUST, CLERMONT, GOUVIEUX, NOGENT, CREIL, SENLIS

EST : NOYON MARGNY, COMPIEGNE, PONT, CREPY

Les Brigadiers doivent entendre que s'ils sont affectés à l'Ouest ils peuvent être amenés à franchir la frontière de leur ZAF...

L'année prochaine, une formation « hors temps scolaire » en lien avec CANOPE sera proposée aux enseignant-es volontaires.

Les « groupes de travail » vont se développer.

**IA :**

Le volet départemental sera accessible dès début juillet pour les collègues. Une circulaire sera envoyée avec des candidatures possibles jusque la mi-septembre.

**SNUipp/FSU : positif que la circulaire soit accessible avant la rentrée.**

**Le SNUipp/FSU demande un bilan de la formation accessibles à nos collègues du premier degré qui exercent dans le second degré ainsi que pour les ESMS et autres postes qui n'interviennent pas directement dans les écoles primaires.**

IA : réflexion est en cours car effectivement, très peu de formations sont accessibles. Pour les enseignants de SEGPA/EREA/ULIS 2<sup>nd</sup> degré, ils ne peuvent pas être concernés par les formations collèges ni par les formations « école primaire ».

## **2. Formation hybrides**

Nos collègues CPC demandent à ce que le présentiel soit fait en deux temps (novembre et présentiel en janvier) et à demande à ce qu'ils soient plus associés.

19 parcours déployés dans l'Oise avec un succès différent.

Constant qu'il y a parfois beaucoup d'inscrit-es sur les parcours en ligne mais pas toujours autant lors de temps en présentiel.

La présence de la barre de suivi de progression qui sera supprimée l'année prochaine.

Une consultation locale doit être organisée l'année prochaine sous la forme d'un questionnaire anonyme afin de faire remonter les besoins de formation.

**SNUipp/FSU : demande de précisions sur la forme de cette consultation.**

**Aire du numérique ne se discute pas, c'est une réalité. Mais nous tenons à rappeler que ces parcours peuvent alourdir la charge de travail des enseignant-es.**

IEN-A : Sur les 6 parcours qui ont recueillis le plus d'inscrits, 4 concernant l'école maternelle.

**SNUipp/FSU : à mettre en lien avec le manque de formation sur la mise en place des nouveaux programmes de maternelle.**

**Rappel de la consigne du SNUipp/FSU : sur m@gistère. Soutien aux collègues qui ne s'y engageront pas.**

### 3. formation initiale

#### **Bilan :**

212 stagiaires en septembre 2015. 170 issus du concours 2015. 4 reports sessions antérieures. 25 prolongés dont 20 issus du concours anticipé. 13 en renouvellement.

- 88% de femmes
- 12% d'hommes.

#### Pyramide des âges :

- 1/3 20-24 ans
- 1/3 25-30 ans
- 1/3 plus de 30 ans.

#### Origine géographique :

- 70% domiciliés dans l'Oise
- 30% extérieurs dont 26% de la Somme.

#### Modalités d'affectations :

- PES issus du concours rénové ou 2014 anticipé en renouvellement à mi-temps ;
- Prolongés 2014 exceptionnel à plein temps ;

ESPE : demande également à ce que les stagiaires déjà titulaires d'un master puissent être reçus en amont de la commission académique mettant en œuvre les PIF.

**SNUipp/FSU : Pourquoi ne pas faire remplir ce document en amont de la rentrée ?**

#### Procédures d'alerte et de soutien :

- déclenchement par les tuteurs ;
- réunion d'une commission avec le stagiaire en difficulté ;
- élaboration d'un programme d'aides spécifiques ; la procédure doit avoir une fin. Les CPC peuvent y être invité-es.

Cette année : 32 procédures d'alerte et de soutien ont été initiées, dont 60% de nos collègues en PIF.

Réflexion sur la temporalité : à quel moment la déclencher ou non ?

#### **Projection 2016-2017 :**

200 lauréats + 9 en liste complémentaire (en attente de confirmation du rectorat) ;

2 stagiaires bénéficient d'un report de CRPE 2015 ;

10 FS en prolongation dont 5 issus du 2014 exceptionnel (affectés à temps plein) ;

#### Répartition par sexe :

- 18% Hommes ;
- 82% femmes ;

Sur la base des 200 lauréats : 33% originaires de la Somme.

#### Sur les supports d'affectation :

- 2 x 0,25 associés avec proximité géographique, même niveau de cycle
- 1/2 seul avec un titulaire (la majorité)

- quelques supports doubles en nombre beaucoup moins important que cette année ;

Les PES seront accueillis à l'UPJV de Beauvais lundi 30 juin durant la matinée et choisiront leur affectation en fonction de leur rang au concours. Les postes seront mis en ligne en amont sur le site de la DSDEN de l'Oise. Les absent-es pourront se faire représenter.